

# Chalette

Magazine municipal / n°16 / 4 juillet 2011

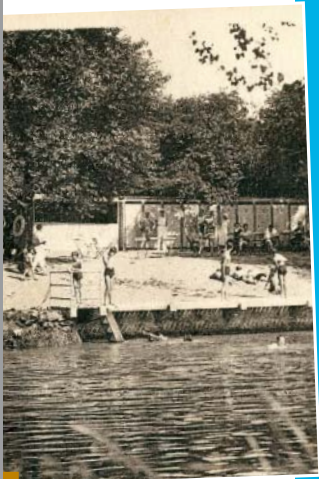


## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



14 juillet,  
fête des associations  
P 12



Conjuguer  
développement  
durable et détente  
P 15



2011  
Chalette

Droit  
aux vacances  
pour tous  
Chalette  
s'engage

Dossier :  
Un été à Chalette

## Sauvons l'éducation de nos enfants !

Lors d'un déplacement en Lozère, le Président de la République a pris l'engagement de ne supprimer aucune classe à la rentrée 2012, alors même que Luc Chatel, ministre de l'Éducation Nationale avait annoncé au mois d'avril la fermeture de 1500 d'entre elles...

Si les raisons électoralistes de ce revirement sont absolument évidentes, nul ne doute que la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et de nombreux élus a pesé dans cette annonce présidentielle. Mais cette déclaration ne doit pas faire oublier que la suppression de 16 000 postes dans l'Éducation Nationale, dont 9 000 dans les écoles élémentaires et maternelles dès la rentrée de septembre 2011, n'est absolument pas remise en cause.

Depuis 10 ans, les gouvernements de droite successifs ont supprimé 74 600 postes dans l'Éducation Nationale, et les écoles et collèges de Chalette-sur-Loing et de l'agglomération n'ont pas été épargnés.

Alors même que la natalité a sensiblement progressé ces dernières années, comment Nicolas Sarkozy envisage-t-il de tenir sa promesse ? En augmentant encore plus le nombre d'élèves par classe ? En recrutant des enseignants vacataires ? Bien entendu !

Les élèves, et particulièrement ceux en difficulté seront insuffisamment suivis dans des classes surchargées. Certaines écoles de Chalette atteignent déjà des effectifs de près de 30 enfants par classe, rendant tout suivi individuel et tout travail collectif particulièrement difficile pour les enseignants. Cela signifiera aussi une nouvelle remise en cause des possibilités de scolariser les enfants avant trois ans. Cela signifiera enfin de nouvelles coupes dans le nombre d'heures d'enseignement dispensés aux élèves des collèges et lycées.

Avec les parents d'élèves et les enseignants, la Ville de Chalette a toujours dénoncé les fermetures de classes et la dégradation des conditions d'études, dictées par le dogme de la réduction du nombre de fonctionnaires.

Pour réussir à l'école et dans la vie, nos enfants n'ont pas besoin d'effets d'annonce mais d'un service public de l'Éducation ayant pleinement les moyens de son fonctionnement, avec des adultes bien formés, en nombre suffisant, et bénéficiant de la stabilité du statut de fonctionnaire. Il s'agit de leur avenir et de notre responsabilité !

Franck DEMAUMONT,  
Conseiller général,  
Maire de Chalette-sur-Loing



le maire lors de la remise des livres aux élèves de CM2 entrant en 6<sup>e</sup>.

## Sommaire

P3 - Actualités

Conseil d'Agglomération : position des élus chalettois sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

P4 - On en parle

Elections sénatoriales du 25 septembre

P5 - Invité du mois

Aide-soignant de cœur et d'esprit

P6 - Vivre ensemble

Fête de la jeunesse et des enfants, un pari gagné !

P7 - Développement durable

Voyage au cœur de la planète des arbres

P8 - Du côté de la radio

Donner du sens à l'expression citoyenne

P9-10-11 - Dossier

Un été à Chalette

P12 - Arts et culture

Ciné sous les étoiles

P13 - Sports et loisirs

Trophées des sports

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant

Conjuguer nature et détente

P16 - A l'affiche

Ciné sous les étoiles de Chalette

**Chalette** Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 43 21 99 02

Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par  
**ORIENT EXPRESS** : 01 43 21 99 03

## Actualités

# Arrêtés anti-expulsions et anti-coupure d'énergie, où en est-on ?

Suite à un courrier adressé au tribunal administratif via son avocat, demandant que le jugement sur le fond ait lieu au plus vite, la ville vient d'être informée que

l'audience du tribunal qui statuera sur la légalité des arrêtés a été fixée au vendredi 8 juillet à 9h30 au Tribunal Administratif d'Orléans. Un car partira de la mairie à 7h45 afin de

permettre à toutes celles et ceux qui le désirerait de se rendre à l'audience. Affaire à suivre...

## Échos du conseil d'agglomération du 23 juin

### • A propos du schéma départemental de coopération intercommunale

Les élus de l'agglomération étaient invités jeudi 23 juin par le Préfet à se prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Alors que, depuis plus de 50 ans, les collectivités décident seules de créer des coopérations ou de se regrouper au sein de communautés de communes ou d'agglomération, la Loi de réforme des collectivités territoriales a confié aux Préfets tout pouvoir pour redessiner nos territoires, en rattachant des communes à des intercommunalités existantes ou en regroupant celles qui rassemblent moins de 5 000 habitants. C'est l'objet de ce schéma, présenté par la Préfecture. Les collectivités concernées sont malgré tout consultées pour avis.

Les conseillers communautaires de Chalette issus du groupe communiste et républicain sont intervenus pour dénoncer l'absence de démocratie et de concertation des communes et de leurs habitants. Ils ont rappelé que cette réforme vise avant tout à porter un coup fatal aux

services publics locaux, à éloigner les citoyens des lieux de décision et réduire le nombre de collectivités et de fonctionnaires territoriaux. Ils ont donc émis un avis défavorable à ce projet de schéma. Les conseillers communautaires de Chalette issus du groupe socialiste se sont abstenus. Le Conseil d'Agglomération a malgré tout donné un avis favorable à ce schéma, et refusé de vous informer et de vous consulter sur des projets qui vous

concernent directement !

### • Transports urbains

Les élus de Chalette se sont prononcés à l'unanimité contre une nouvelle grille tarifaire des transports urbains, qui préconisait une hausse du prix du ticket de transport, et demandé le retour à la gratuité pour les jeunes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités.



### Fête de Chalette : débat



Débat passionné et passionnant avec Maître Weyl, Avocat à la Cour, premier Vice-président de l'Association des Juristes Démocrates et, à ce titre, animateur de l'Association "Droit-Solidarité" à la Fête de Chalette, sur les droits humains le 29 mai dernier...

# Élections sénatoriales du 25 septembre 2011

Les 33 élus du conseil municipal sont appelés à désigner leurs sénateurs. Pour mémoire le sénat est élu par les grands électeurs (conseillers généraux, régionaux, et conseillers municipaux). À la demande du Préfet, le conseil municipal s'est réuni vendredi 17 juin afin de désigner leurs suppléants\* aux prochaines élections sénatoriales qui se dérouleront le 25 septembre prochain. Ont été élus :

- **pour le groupe communiste et républicain** : Catherine Pépin, Serge Prieux, Gilles Gaudet, Jacky Boulay, Dominique Lama, Nicole Meistermann, Florence Demaumont
- **pour le groupe socialiste** : Rahman Khalid, Patrick Gallina

## Petits rappels sur ce que sont les élections sénatoriales

Le Sénat, ou Haute Assemblée a été créé sous la III<sup>ème</sup> République par la loi du 14 février 1875. Actuellement composé de 343 sénateurs, son nombre sera porté à 348 à l'issue de l'élection de septembre 2011. Les élections sénatoriales sont organisées au niveau départemental. Le sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Les candidats dans les départements élisant trois sénateurs ou moins, comme le Loiret, sont élus au scrutin majoritaire à deux tours, scrutin uninominal lorsqu'un

sénateur doit être élu, scrutin pluri-nominal lorsque deux ou trois sénateurs doivent être élus. Les candidatures peuvent être isolées ou sous forme de liste.

## Rôle du sénateur

Il dispose des mêmes pouvoirs législatifs que le député, initiative législative et vote des projets et des propositions de lois (les projets sont soumis par le gouvernement, les propositions par les députés) sauf en cas de désaccord ; les députés ont en effet le dernier mot sauf pour certaines lois particulières qui nécessitent l'accord du sénat (lois constitutionnelles et lois organiques concernant le Sénat). D'autre part, en application de l'article 24 de la constitution, le Sénat « assure la re-

## Les sénateurs :

Les sénateurs du Loiret actuels sont Eric Doligé (UMP), Janine Rozier (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS).

présentation des collectivités territoriales (communes, départements, régions) de la République ». Enfin, en matière de contrôle, le sénateur dispose des mêmes pouvoirs que le député mais ne peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement. En contrepartie, le Sénat ne peut être dissout.

\* personnes qui remplaceraient les conseillers municipaux en cas d'indisponibilité de ces derniers

B. Taleb



## Motion de soutien à l'initiative "Un bateau pour Gaza"

Depuis de nombreuses années, Chalette mène une politique de solidarité internationale, tant au niveau culturel, associatif, sportif qu'éducatif et soutient toutes les actions permettant de promouvoir une culture de paix et le « vivre ensemble ». C'est donc tout naturellement que la Ville s'associe à l'initiative « **Un bateau français pour Gaza** », portée par le collectif national pour une paix juste et



durable entre Palestiniens et Israéliens, et la plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Cette action a pour but de dénoncer et briser le siège israélien contre Gaza, promouvoir et faire respec-

ter le droit international pour le peuple palestinien, faire appliquer le droit international pour que les deux Etats, palestinien et israélien puissent vivre côte à côte dans des frontières sûres et reconnues, répondre à la crise humanitaire que subit un million et demi de Palestiniens de Gaza. En votant cette motion, le Conseil Municipal de Chalette entend s'inscrire pleinement dans cette démarche de solidarité.



# Aide-soignant de cœur et d'esprit !

« Anamnésis », c'est l'histoire de Steve Barrière. Il est né une première fois dans un hôpital, puis y retournera plusieurs fois. Aujourd'hui, il y travaille comme aide-soignant au CHAM. Ce début peut faire peur, à tort. « Les Blouses Rouges »<sup>(1)</sup> est un livre sur la souffrance, la vieillesse, la mort, mais aussi sur l'espoir, la guérison, la vie qui se faufile entre les barbelés du désespoir. Un regard lucide sur cette profession d'aide-soignant...

### Biographie :

- > Né le 5 décembre 1983 à Gien
- > B.A.C - E.S (économique et social) au lycée en Forêt à Montargis
- > Formation d'aide-soignant
- > 7 ans en milieu hospitalier dans divers services
- > 2 ans dans un établissement de personnes âgées
- > Syndicaliste (CGT)

« Anamnésis » est né quelque part dans les années quatre-vingt. De un à cinq ans, il joue à cache-cache avec la mort dans les hôpitaux et, heureusement pour nous, il en réchappe. De cette entrée dans la vie douloureuse naît le désir d'aider autrui, de restituer les soins et l'amour qu'il a reçus, ce qui le fait devenir aide-soignant hospitalier. Il s'investit énormément dans différentes formes de solidarité (notamment comme syndicaliste), ce qui ne l'empêche pas d'être un passionné de lecture, de la culture nipponne et d'arts martiaux. « Je ne sais pas vraiment pourquoi j'ai fait ce métier, c'était comme une évidence. Pour moi, c'est une vocation plus qu'un métier. Ce que j'aime dans la relation avec la personne âgée, c'est le partage d'expériences ! Être utile aux gens et les valoriser par l'intérêt qu'on leur porte, c'est enrichissant pour eux comme pour moi... Mon secret, c'est de prendre la personne âgée dans toute sa dimension : un passé explique bien souvent son présent ! Les évaluations des situations des personnes ont élargi mon paysage quotidien ».

### Un témoignage sans concessions

Steve Barrière s'exprime dans une écriture intense sur un monde lourd de secrets, de douleurs ressassées, de petites gênes et de grands malheurs. Le monde n'est pas un tapis de roses. Mais nulle complaisance n'alourdit le trait. On s'attache à ses personnages. Il y a de l'acidité dans l'air, de l'ironie, une manière de se moquer de soi-même, une écriture bien rythmée, mordante, imagée. Au centre de l'enjeu, les rapports entre les soignants et les soignés.

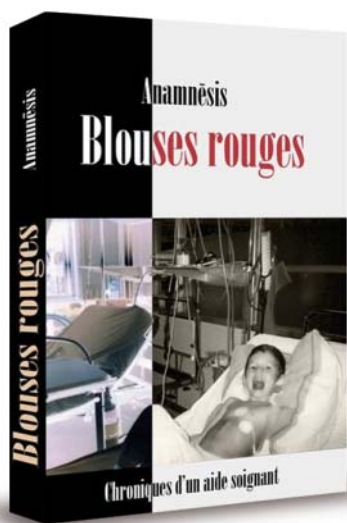
### L'amour n'existe pas sans projection dans l'avenir !

A travers cet ouvrage, l'auteur rend un vibrant hommage au travail des personnels soignants malmenés par les illogiques logiques libérales qui veulent installer en France une caricature de système de soin à l'américaine. Le fond du problème, selon lui, se situe dans « l'idéologie managériale » qui se propage dans le monde de l'entreprise. « Les salariés sont de plus en plus seuls et assujettis à des objectifs qu'ils ne peuvent pas atteindre », souligne-t-il. Steve, acteur de la justesse et de l'émotion, est aussi un citoyen de la justice. Sans esbroufe, sans grandiloquence, il mène une croisade modeste et éclatante, auprès des personnes âgées, des patients. Avec ses armes pacifiques, sa souffrance et sa conviction, il souhaite à son niveau réveiller les consciences. « Quand les capacités humaines sont débordées, c'est précisément le moment où le traitement doit être d'autant plus individuel et humain ».

### Plus d'humanité et de solidarité

La vie est fragile, les moments avec ceux que nous aimons aussi perpétuellement menacés si nous ne sommes pas assez attentifs. « Les blouses rouges » nous en fait prendre conscience comme un cadeau pour mieux vivre le présent. C'est aussi un livre de sagesse, d'enseignement du haut de ses 27 ans, un appel intelligent à plus d'humanité et de solidarité. Même si certains passages de ce livre décrivent une réalité brutale, en le lisant jusqu'au bout, vous ressortirez plus fort et moins étroit d'esprit.

W. Le Bellec



<sup>(1)</sup> « Blouses rouges », Chroniques éclairées d'un aide-soignant. Édition Apopsis, 19€

## Vivre ensemble

# Fête de Chalette : fête de la jeunesse et des enfants, un pari gagné !

Pendant trois jours, le théâtre de verdure a été un espace dédié aux Chalettois et aux habitants de toute l'agglomération. Enfants, jeunes, parents, grands-parents et amis ont déambulé dans

les allées de la fête qui ne manquaient pas d'attractions, notamment en direction des enfants et des jeunes, lesquelles ont rencontré un large succès. Concerts, débat, dégustations diverses, artisanat,

balades en poney, stands associatifs divers, chorales, cirque, tout avait été réuni pour que chacune et chacun, quel que soit son âge, y trouve un intérêt, un plaisir. Quelques moments choisis en image...



# Voyage au cœur de la planète des arbres

À l'occasion de l'année internationale de la forêt, nous partons à la découverte de l'arboretum national des Barres à Nogent-sur-Vernisson. En plus d'être un endroit incontournable pour tous les amoureux des arbres, c'est aussi un site pilote en termes de sensibilisation à l'environnement.

### Un peu d'histoire ...

Le domaine des Barres, dans lequel est implanté l'arboretum, et son château furent acquis en 1821 par Philippe-André de Vilmoren en vue de mener des cultures comparatives de différentes espèces d'arbres, essentiellement des pins et des chênes américains, et d'étudier leur développement sur des échantillons importants. Après sa mort en 1862, une partie du domaine, soit 67 hectares, est cédée à l'administration des Eaux et Forêts qui prend en charge les plantations. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Maurice de Vilmoren développe la partie est du domaine dont il est l'héritier en y créant un parc autour d'un nouveau château construit par l'architecte Gaston Aubry de 1892 à 1894 ainsi qu'une collection d'arbustes. En 1921, après la mort de Maurice de Vilmoren, l'État français prend en charge la partie est du domaine. La famille De Vilmoren se retire définitivement du site en 1936. L'arboretum, propriété du ministère de l'Agriculture, connaît par la suite différents gestionnaires : l'ENITEF (École Nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts), l'ENGREF (École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) et, depuis 2009, par l'ONF (l'Office National des Forêts). Par ailleurs, en 2004, l'arboretum national des Barres a été labellisé « jardin remarquable » par le comité des parcs et jardins de France du ministère de la Culture.

### Une « forêt des cinq continents » :

Cet immense parc arboré de 35 hectares, parmi les plus importants d'Europe, réunit plus de 2 500 es-



pèces différentes d'arbres et d'arbustes étonnants, originaires d'Asie, d'Amérique, d'Europe. Un goût d'exotisme, de voyage et de lointaines contrées... Trois grandes collections permettent de profiter, tout au long des saisons, d'une diversité étonnante :

- **la Collection Continentalis** réunit des spécimens vieux de plus de 140 ans venant de Chine, du Japon, de Corée, mais aussi de tous les autres continents ;
- **la Collection Classifica** rassemble en particulier une des plus importantes collections de chênes et d'érables ;
- **la Collection Bizarretum** présente des cultivars insolites et même d'authentiques faux de Verzy.

Le long des trois sentiers animés, il est possible de découvrir des arbres étonnants : les pins « faiseurs de veuves », « le thuya aux 80 troncs », « l'arbre aux fausses épines du Christ » ou encore « l'arbre aux caramels ».

Pour plus de renseignements, appeler le 02 38 97 62 21 ou bien rendez-vous sur le site internet [www.arbofolia.com](http://www.arbofolia.com).

### Les estivales Arbofolia

- 11 juillet / journée photo : stages photo organisés par Christian Beaudin.
- 17 juillet / contes sens dessus dessous : conteurs aériens, la tête dans les nuages, les pieds à l'envers vous emmèneront voyager au pays des rêves et des contes.
- 23 et 24 juillet / les jeux des cinq continents : festival de jeux en bois, jeux géants et jeux en extérieur, voyage au cœur des jeux du monde...
- 7 août / "Viens voir les comédiens" invitation au voyage à travers de nombreuses scènes égrenées tout au long du parcours et une énigme à résoudre au gré des rencontres et des spectacles proposés.
- 21 août / des notes plein la tête : c'est en musique que nous fêterons la fin de l'été avec de nombreux musiciens aux musiques variées.

**Du côté de la radio...**

# Donner du sens à l'expression citoyenne !



Depuis le 15 octobre dernier, Radio Chalette propose tous les samedis de 9 h à 12 h un nouveau format du « Mag ». Un rendez-vous hebdomadaire donnant ainsi un moyen authentique d'échanges. C'est en quelque sorte un « outil d'insertion sociale » : sensibilisation aux réalités quotidiennes, ouverture sur la vie, la société et les diverses cultures, découverte de l'environnement local (réalités des politiques locales, déclinaisons de choix et valeurs...), de l'information nationale, de l'actualité internationale, découverte de personnages atypiques...

Tour à tour, près de 80 personnes venues d'horizon des plus divers (culturel, politique, social, syndical, associatif, sportif, éducatif...) se sont relayées au micro de Radio Chalette depuis le printemps dernier. Il y a mille et une possibilités de concevoir une émission magazine ! Notre leitmotiv : donner un moyen authentique d'échanges et de compréhension du monde dans lequel nous évoluons au quotidien. Le « Mag » tend à donner par la large place qu'il accorde aux mots et l'importance qu'il attache au contenu. Il est vrai aussi qu'il y a une certaine notion d'objectivité et de subjectivité, respectivement dans une information et une opinion. C'est un mélange d'interventions, de sujets graves ou plus légers, de musique d'hier et d'aujourd'hui, d'extraits d'interviews, de chroniques et de billets d'humeur... Trouver également des compromis dans un cadre pas toujours aisé : en général, ce qui est proche touche plus que ce qui est lointain, le passé intéresse moins que le présent !



à travers différentes caractéristiques : occupations professionnelles, loisirs, déclarations, biographie...

**Informez plutôt que dictez, un regard et une pluralité des avis !**

Reprenant une image vivante, colorée, de ses paroles ou des faits qui éclairent sa personnalité. Mais également une information d'intérêt

général, n'ayant pas forcément un rapport avec l'actualité immédiate, expliquée et mise en perspective ! Les sujets et interviews développés permettent de découvrir et de rapporter les points de vue de personnes impliquées dans une situation donnée. Il s'agit de décliner et de décrypter des faits, des informations, des opinions, des réalités, des personnalités et des découvertes pour les auditeurs. Eduquer aux actions civiques, encourager les comportements citoyens. Exemples : incitations au devoir électoral, appel à la vigilance contre la maltraitance, règles de bases de la vie en collectivité, valorisation du respect à l'école... En clair, avoir un rôle d'éducation populaire !

W. Le Bellec

**Être crédible, c'est donner la parole aux acteurs !**

Cela va des émissions du jour aux expressions politiques, syndicales, de citoyens engagés... en passant par des formats mixtes sur des thèmes plus accessibles (par exemple « La collecte des déchets »...) ou encore une approche plus culturelle (Printemps de Bourges, Festivox, Musikair, fêtes de la Ville de Chalette...) jusqu'aux thèmes consacrés à une problématique particulière avec des interviews de spécialistes (droits fondamentaux, énergies, développement durable...). Autre « marque de fabrique » du Mag : faire en sorte que l'auditeur découvre l'événement comme s'il l'avait vécu lui-même : ce sont les citations des personnes interviewées qui bâtissent en partie le cadre du Mag. Interventions qui dépeignent la personnalité de quelqu'un



Le son et l'info de l'agglo !

[www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)



# Activités et animations de l'été



Qu'elles soient ensoleillées ou pluvieuses, arrosées ou arides, les services municipaux de la ville ont tout prévu, pour que ce qu'on a coutume d'appeler les grandes vacances, soient un moment propice au défolement, au ressourcement, à la découverte, au sport, aux rencontres, à la culture...

## Petit lexique des activités et animations de l'été...

### ➔ Baignade :

Ouverte du 2 juillet au 4 septembre 2011, celle-ci offre gratuitement l'agréable possibilité de nager ou patouer, selon l'âge, dans une eau propre et en toute sécurité puisque celle-ci est surveillée du lundi au vendredi de 12h à 19h30 et le samedi et le dimanche de 11h à 19h30. A noter que pour la sécurité de tous la baignade est strictement interdite en dehors de la période et horaires de surveillance.

### ➔ Croisières :

Si vous aimez la tranquillité, la détente, tout en découvrant la nature et ses mystères, pourquoi ne pas profiter d'un après midi ou même d'une journée entière sur le bateau « Ville de Chalette » qui voguera sur les canaux de Briare et du Loing. Et si la chance vous sourit, vous aurez peut-être l'occasion d'apercevoir des hérons cendrés guettant leur proie ou l'éclair fugitif bleu d'un martin-pêcheur.

**Accès :** Escalé fluviale des 3 canaux de Chalette - Stationner sur le grand parking du lac et prendre la passerelle rouge rejoignant le canal (direction Maison de la Nature et de l'Eau)

• **Mercredi 27 juillet :** Croisière Magique, départ à 13h30 de l'escalé fluviale des 3 canaux

• **Dimanche 28 août :** Croisière Flânerie sur le Canal de Briare, départ 13h30 de l'escalé Fluviale des 3 canaux.

**Inscriptions et renseignements au 02 38 89 59 20 ou 06 07 15 01 62.**



### ➔ 14 juillet, fête nationale !

L'occasion pour la municipalité de renouer avec le passé en organisant durant toute la journée la Fête des associations. Restauration le soir et spectacles de danse l'après-midi, bal populaire dès 21h, feu d'artifice à 22h30 suivi de la 2<sup>ème</sup> partie du bal populaire. Une belle et agréable façon de célébrer en famille, entre amis, la prise de la Bastille, même si de nombreuses autres encore sont à prendre !!! Rendez-vous au parc de Loisirs du lac de Chalette, rue du Gué aux Biches (voir programme p12).



### ➔ Le restaurant sur le Lac, rue du Gué aux Biches :

Vous êtes un fin gourmet ou un gourmand, vous aimez les plaisirs de la table ? Le restaurant sur le lac vous accueillera dans un cadre magnifique en terrasse ou en salle. Vous pourrez déguster vos plats tout en profitant d'une superbe vue sur le lac et la base de loisirs.

En semaine formule express à partir de 13,50€. Le week-end menu bistro à 21€, menu plaisir du Lac à 26,50€, carte brasserie (salades, poissons à la plancha, grillades, etc...)

Ouvert 7 jours/7, fermé les dimanches et lundis soir. Terrasse couverte au bord de l'eau, parking à grande capacité, à proximité de la base de voile.

**Renseignements au 02 38 07 19 20, [restaurantsurlelac@orange.fr](mailto:restaurantsurlelac@orange.fr).**

### ➔ Ludothèque :

Le temps est maussade, il pleut ou bien il fait trop chaud pour se balader et exposer petits et plus âgés aux affres du soleil... Alors la ludothèque accueillera petits et grands autour de milliers de jeux du monde entier. Une façon agréable de s'amuser en famille et ou entre amis. La ludothèque est ouverte mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi et le samedi de 14h à 19h, fermée le dimanche et le lundi. La ludothèque se situe à L'Espace Louis Aragon Impasse Marceau à Chalette-sur-Loing. Fermeture du 9 au 17 juillet, et du 13 août au 5 septembre inclus.

**Téléphone : 02 38 98 64 07 [veronique.lebrize@ville-chalette.fr](mailto:veronique.lebrize@ville-chalette.fr)**

## Dossier : Un été à Chalette



### ➔ Marché du terroir

Place Jean-Jaurès toute la matinée – Produits locaux, bio.  
**Les dimanches 3 juillet, 7 août et 4 septembre**

### ➔ Médiathèque

La période estivale favorise la lecture, le temps libre est plus important. Que ce soit sur la plage, dans son jardin, sur sa terrasse, la lecture est aussi un moyen d'évasion si on n'a pas la chance de pouvoir partir... Et la médiathèque met à votre disposition des milliers de livres, revues, bandes dessinées et mêmes des CD. Alors n'hésitez pas à venir faire votre choix, les agents de la médiathèque seront à votre disposition pour vous conseiller. La médiathèque est ouverte du 4 au 29 juillet et du 16 août au 3 septembre le mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. **La médiathèque, 1 avenue Jean Jaurès à Chalette.**

### ➔ Piscine

Si l'été vous faisait la mauvaise surprise d'être pluvieux, rendez-vous à la piscine qui sera ouverte du 4 juillet au 14 août 2011 (fermeture le lundi et le 14 juillet) du mardi au vendredi de 12h à 13h et de 14h30 à 18h et le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h au 10 rue de la Garenne à Chalette.

**Tél. : 02 38 93 01 04**

### ➔ Pour les enfants et les adolescents, le service réussite éducative vous propose cet été :

> **Des stages multi-activités** pour les 3-6 ans et les 7-13 ans en juillet et en août, renseignements au 02 38 89 59 00.

> **La maison des jeunes du quartier Vésines, et du quartier Château-Blanc** accueille les 11-17 ans du 4 au 29 juillet et du 16 août au 2 septembre, renseignements au 02 38 89 59 70.

> **De nombreuses activités sportives** vous sont proposées en juillet et en août (stage multisports, nature, football, nautique...) renseignements au 02 38 89 59 70 ou au 06 08 70 77 58.

> **Séjour à MADGEBURG** (Allemagne environ 100 km de Berlin) pour 12 Chalettois (garçons et filles) de 14 à 17 ans, organisé par le Service municipal de la jeunesse et le Point Information Jeunesse du 18 au 23 juillet. Au programme : Visite de monuments, rencontres avec des jeunes allemands.





## Romans :

- > **«La modiste»**  
d'Andréa VITALI  
Dans l'Italie des début des années cinquante, une belle modiste sème le trouble dans la petite ville de Bellano.
- > **«Bon baisers de Cora Sledge»**  
de Leslie Larson  
Une octogénaire au caractère bien trempé est envoyée contre son gré en maison de retraite
- > **«Un immense asile de fous»**  
de Louis de Bernières  
Chronique d'un village typiquement anglais / humour anglais !!!
- > **«Les oliviers du Négus»**  
de Laurent Gaudé  
Quatre récits, l'auteur revisite des enfers qui sont essentiels.
- > **«L'interrogateur»**  
de Jacques Chessex  
L'auteur répond à un inquisiteur qui n'est autre que lui même, son dernier livre avant sa mort
- > **«Faute d'identité»**  
de Michka Assayas  
Né en France de parents français n'est pas une preuve de nationalité...
- > **«Solaire»**  
de Ian McEwan  
Portrait d'un savant écologiste, cynique et sans scrupules, une farce chez les Nobel.

## Policiers :

- > **«L'homme inquiet»**  
de Henning Mankel
- > **«La rivière noire»**  
de Arnaldur Indridason
- > **«Le léopard»**  
de Jo Nesbo
- > **«L'armée furieuse»**  
de Fred Vargas
- > **«La maison en pain d'épices»**  
de Carin Gernardsen

## BD adultes :

- > **«Ma belle-mère n'aime pas...»**  
de Missadline
- > **«Football Football»**  
de Bouzard

- > **«Une vie sans barjot»**  
de Appollo et Oiry
- > **«Polina»**  
de Bastien Vivès
- > **«L'apocalypse selon Saint-Jacky»**  
de Manu Larcenet

## Romans jeunesse :

- > **«Prisonniers du chaos»**  
de Roland Godel
- > **«Silence, on irradie»**  
de Christophe Léon
- > **«Journal d'Adeline : un été de Van Gogh»**  
de Marie Sellier
- > **«Peur sur la route : juin 40»**  
de Philippe Barbeau
- > **«Sans la télé»**  
de Guillaume Guéraud

## Premières lectures :

- > **«La princesse qui n'aimait pas les princes»**  
d'Alice Brière-Haquet
- > **«La bataille des cabanes»**  
de Frédéric Kessler
- > **«Parfaite et rouspète»**  
de Jo Hoestlandt

## Albums jeunesse :

- > **«Nous les hommes»**  
de Christian Voltz
- > **«La vague»**  
de Suzy Lee
- > **«Pas de pitié pour les baskets»**  
de Joy Sorman et Olivier Tallec

## Contes pour enfants :

- > **«Ti Poucet»**  
de Stéphane Servant et Ilya Green
- > **«Cours de grimpette»**  
de Mimi Barthélémy
- > **«La règle d'or du cache-cache»**  
de Christophe Honoré et Gwen Le Gac

## BD jeunesse :

- > **«Zblucops»**  
de Bill et Gobi
- > **«Les chrono Kids»**  
de Zep et Stan Evince
- > **«Lile sans sourire»**  
de Enrique Fernández

## CD jeunesse :

- (pour les petites oreilles)
- > **«Bouskidou»**
  - > **«Jazz playground»**
  - > **«Le génie Donkili»**  
de Toma Sidibé
  - > **«Je suis en vacances»**

## CD adultes :

- **Variété française :**
- > **«Courchevel»**  
de Florent MARCHET  
Florent Marchet nous propose des chansons pointues et scintillantes comme des pierres précieuses. Sa façon de saisir l'indicible des relations humaines et sa manière d'assumer avec la même exigence l'écriture textuelle, musicale et orchestrale : tout est ici réglé au millimètre près, chaque note et chaque mot à sa place, jamais à côté.
- **Rock/Pop**
- > **«The roaring night»**  
The Besnard Lakes  
Leur musique dense aux mille références, sorte de croisement hallucinant de Boston et de My Bloody Valentine, proposait de traitres plages planantes de répit avant de nous secouer en profondeur à coups d'harmonies célestes et de montagnes de riffs plombés.
- > **«The courage of others»**  
de Midlake  
La musique de Midlake a un goût d'ancien qui ne se soucie pas d'emprunter le masque de la nouveauté. La première impression qui vient à l'abord de son successeur est d'une certaine uniformité. L'album est aux couleurs hivernales et Midlake est pourtant loin d'avoir gelé sa formule.

Rappel fermeture de la médiathèque les quinze premiers jours d'Août.

Dossier réalisé par B. Manjikoff,  
La Médiathèque et B. Taleb



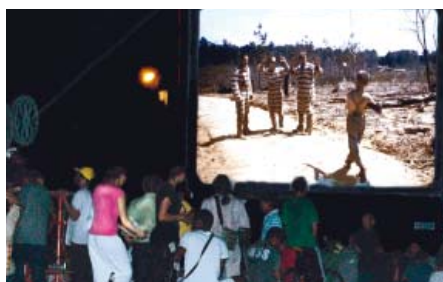
# Sous les étoiles de Chalette...

Après le succès de l'an passé, c'est reparti pour les séances de cinéma en plein air dans les quartiers cet été. Ce cinéma itinérant est proposé par le service culturel en partenariat avec l'association Vox Populi de Château-Renard qui met à disposition son écran gonflable ainsi qu'un projecteur de 35 mm. Un événement participatif puisque ce sont les Chalettois eux-mêmes qui ont sélectionné les films grâce au dispositif régional « Passeur d'images ».

**L**e coup d'envoi de ce cinéma itinérant a eu lieu vendredi 1er juillet dans le quartier Kennedy-Château-Blanc avec le SMJ qui avait programmé «Hair Spray», film musical américain réalisé par Adam Shankman et sorti en 2007.

**Le prochain rendez-vous se déroulera le vendredi 22 juillet à 22h dans le quartier du Bourg, Parc Aragon, avec le centre de loisirs Aragon qui présentera «Numéro 9», film américain réalisé par Shane Acker en 2009. L'histoire raconte les aventures d'un groupe de poupées créées par un savant, dernières survivantes sur notre planète et qui cherchent à échapper à une machine folle. La dernière-née, Numéro 9, va mettre toute son énergie dans la lutte contre ce mystérieux adversaire en déclenchant plus tard accidentellement un mécanisme encore plus dangereux que le premier.**

**Le samedi 30 juillet, à 22h, le centre de loisirs Cosson proposera dans le quartier du Lancy, derrière le gym-**



**nase P. Picasso «Fantastic M. Fox», film d'animation en volume américain réalisé par Wes Anderson, sorti en 2009 et qui est une adaptation du livre de Roald Dahl « Fantastique Maître Renard » : madame et monsieur Renard volent ensemble tout ce qu'ils peuvent ; plus tard, ils mènent une vie de famille idyllique avec leur fils, Ash.**

**Le vendredi 5 août, toujours à 22h, le SEMURPA fera découvrir au public dans le quartier de la Pontonnerie, square situé à côté de la cuisine centrale, « La tête en friche », un film français réalisé en 2009 par Jean Becker, avec Gérard Depardieu et Gisèle Casadessus. L'histoire est celle de**

Germain, 45 ans, quasi analphabète qui fait un jour la connaissance de Marguerite, une vieille dame qui a voyagé dans le monde entier et a passé sa vie à lire. Cette rencontre changera énormément sa vie.

**Enfin, le vendredi 2 septembre, à 21h, le SMJ proposera dans le quartier de Vésines, stade du Bouy, « Le petit Nicolas », une comédie familiale française réalisée par Laurent Tirard d'après la célèbre œuvre du même titre de René Goscinny et Jean-Jacques Sempé.**

A noter qu'il est vivement recommandé pour assister à ces séances à la tombée de la nuit de venir avec un siège pliant ainsi que des couvertures pour votre confort. Vous pouvez également venir pique-niquer sur place avant la représentation.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service culturel de Chalette au 02 38 07 24 95.

Déborah Creff

## Le 14 juillet, la municipalité va relancer une Fête absente depuis de nombreuses années, la Fête des associations !

**U**n retour issu d'une volonté des élus mais aussi du mouvement associatif. Les associations qui, nous le savons, sont très nombreuses sur Chalette, près de 150, pourront montrer tout leur savoir-faire. Les festivités du 14 juillet avec le grand bal populaire et le feu d'artifice drainent un très large public autour du lac. La fête débutera à 14h avec les associations suivantes : l'ACPETAM (Association Parents d'Élèves Turcs), l'association des Portugais du Gâtinais, Pontonnerie Accueil, Artisans du monde, le MRAP, Femmes Solidaires, le Collectif Immigrés ou encore l'as-

sociation « Autrement autres mots », Ibuka, Collectif citoyens, l'U.S.C Randonnée, le Secours populaire, l'U.N.R.P.A Bourg-Lancy, Restos du cœur, Femmes Demboube, Amnesty International, Randonnée Chalettoise,



parents d'élèves du Bourg. Concernant les animations, le fil conducteur sera la danse et notamment le folklore avec la présence d'associations turque, portugaise avec Ronda Tipica, mais aussi la participation d'une troupe venant directement du Portugal. Des danseuses srilankaises seront également au programme, tout comme l'atelier danse du SEMURPA, pour quelques démonstrations. La journée se terminera comme le veut la tradition par le grand bal populaire dès 21h, suivi du feu d'artifice vers 22h30.

Patrice Avezard

# Trophées des sports 2011

## Un défilé digne des jeux olympiques !

Profitant du cadre pittoresque du théâtre de verdure et de la fête de Chalette, la commission Réussite Educative a souhaité pour cette édition 2011 innover et surprendre. Et ce fut le cas ! Cette désormais traditionnelle

manifestation débuta en effet par un défilé digne, toutes proportions gardées, des jeux olympiques, permettant au public de bénéficier d'une présentation globale de tous les clubs chalettois et d'une partie de ceux de l'agglomération.

Comme de coutume, cette cérémonie s'est poursuivie par l'attribution des récompenses, entrecoupées de démonstrations sportives. Retour en images.



Marise Miguet reçoit la récompense des mains de l'Adjoint aux Sports, Christophe Rambaud



Au centre : Patrice Avezard, et Corinne Ardhuisse



Pierre-Antoine Doucet de l'U.S.C Voile



Georges Gandrille, lauréat du Trophée d'Investissement dans la Ville



Démonstration d'escrime



Alexandra Breton, et Florent Lamaury, L.P Château-Blanc

### Ils ont été récompensés

- > **Trophée de la meilleure performance scolaire :** Alexandra Breton et Florent Lamaury – L.P Château-blanc
- > **Trophée du sport loisirs collectif :** US. Chalette Rando – Individuel : Pierre-Antoine Doucet – USC Voile
- > **Trophée du bénévole de l'année :** Corinne Ardhuisse de l'Union Gymnique et Patrice Avezard de l'USC football
- > **Trophée de la meilleure performance individuelle :** Cassandra Jacquin pour l'Union Gymnique, Marine Cervera du Judo Club Chalettois, Maxime Rousseau du Guidon Chalettois et Alexandre Bouchet du Tennis Club Chalette
- > **Trophée du handisport :** Maryse Miguet – ASHAME –
- > **Trophée de l'investissement dans la ville :** Georges Gandrille, président des Palmeurs du Gâtinais.

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### L'austérité nuit gravement à la santé

L'austérité en matière d'accès aux soins implique pour les familles des choix inacceptables et dangereux pour la santé publique : 30% des Français renoncent ou tardent à se soigner trop souvent faute d'argent, et le paiement d'une mutuelle devient inaccessible pour de nombreux foyers. Nombre de soins ne sont pas ou très mal remboursés (optique, prothèse dentaire, etc.) et les franchises médicales instaurées en 2005 et 2008 grèvent le budget familial, jusqu'à 100 € par an.

Les dépassements d'honoraires des médecins éloignent les Français de l'accès aux soins. Et en réduisant sa couverture, la Sécurité Sociale, un des piliers de notre modèle social, crée une médecine à deux vitesses ! Mais d'autres reculs sociaux ont également des conséquences inaccep-

tables sur la santé des Français :

- les personnes non logées ou très mal logées sont soumises à des pathologies infectieuses, allergiques et à des troubles respiratoires ;
- les aides supprimées aux étudiants font qu'un sur quatre renonce à se soigner faute de moyens ;
- les suppressions de postes dans les entreprises ont des conséquences y compris sur les salariés qui restent, car devoir faire la même tâche avec moins de personnel entraîne stress, dépression et à terme arrêt maladie, voire suicide.

Le renoncement aux soins et à la prévention faute de revenus corrects fait qu'après des années de hausse de l'espérance de vie (que le gouvernement utilise pour justifier sa casse des retraites), la tendance pourrait s'inverser !!!

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### La justice des mineurs doit rester spécifique

Par un texte de loi adopté par les sénateurs le 19 mai dernier, le Gouvernement propose de durcir les sanctions contre les mineurs délinquants en rapprochant la justice des mineurs de celle des adultes. Il est prévu entre autre que les jeunes de 16 à 18 ans soient renvoyés vers le tribunal correctionnel, abaissant de fait l'âge de la majorité pénale. Pourtant, le Conseil Constitutionnel avait réaffirmé le 11 mars 2011 que la justice des mineurs doit rester spécifique. Cette exigence découle également des conventions internationales signées par la France, notamment la Convention Internationale des droits de l'enfant et les Règles de Beijing (résolution O.N.U.). L'alignement

de la justice des mineurs sur celle des adultes empêche l'utilisation adaptée et efficace de mesures éducatives et répressives. La droite a fait de la Protection Judiciaire de la Jeunesse le parent pauvre de la justice en France qui voit ses moyens diminuer d'année en année. Pour les mineurs délinquants, nous réaffirmons que l'éducatif doit primer sur le répressif, comme le prévoit l'ordonnance du 2 février 1945. Il est urgent de redonner toute sa place à l'assistance éducative et de développer une véritable politique de prévention de la primo délinquance en donnant les moyens aux professionnels de travailler dans les meilleures conditions possibles et dans l'intérêt des jeunes.

## État civil :

### Naissances :

NATER-ABARCA RODRIGUEZ William  
MEGCHICHE Alia  
KAF Insafe  
BOZAN Ilkay  
CIFTCI Asli  
SALL Mohamadou  
HEBERT Mathias  
DA COSTA-E-SILVA Maxime  
BELFITAH Ishak  
HANCER Ecrin  
RAIMBAULT--BUISSON Anaëlle

### Mariages :

MERSNI Anis et ZENNOUTI Saliha  
YILMAZ Ali-Yusuf et TUFAN Serap  
FOURNIER Cédric et TARDIF Emilie  
VILLE Mickaël et PACQUET Marina  
ROBLIQUE Florent et REBHI Dalila

### Décès :

CARRÉ Guy  
FOREAU Yvette  
POISSON Germain  
SINOT Henri  
MAZOUZ Ammar  
ROUSSET ép LAURENT Madeleine  
DELAVEAU Vve BRINON Ginette  
LAURENT Vve TAUPIN Hélène  
THIERRY Vve VIE Rolande  
NOZAHIC Éric  
EMREM Ali  
CLÉZARDIN EP BORGNE Aimée  
DE JONCKHEERE EP CHAMBON Monique

## Cinéastes amateurs de Chalette, à vos films !

**Les 22 et 23 octobre prochains.** Centre Images<sup>(1)</sup> prend ses quartiers à Montargis. Deux projections seront organisées à ALTiCiné, et des ateliers et une exposition autour de la pellicule et des appareils de cinéma amateur seront mis en place à l'Espace Thouvenot de la Médiathèque de l'AME. Centre Images lance un appel aux habitants du Montargis qui auraient tourné des films en 9,5 mm, en 16 mm, en 8 mm, en super 8 ou en vidéo. Souvent négligés, les films amateurs sont pourtant des témoignages uniques sur la vie locale et la vie quotidienne dans notre région au XX<sup>e</sup> siècle. Si vous avez filmé les fêtes de Chalette (fête du Rang), les compétitions sportives, les fêtes de jeunesse, des jours d'élections ou d'inauguration, les mouvements sociaux, les canaux, le travail de la terre, celui des artisans, les chantiers et les démolitions, la vie quotidienne dans notre agglomération, vos films constituent une véritable mémoire filmée de nos communes.

En déposant vos films, vous leur offrez des conditions idéales de conservation, vous participez à la constitution du patrimoine cinématographique régional et vos films viendront enrichir le programme des projections des 22 et 23 octobre. Une copie de vos films sur DVD, remise gratuitement, vous permettra également de les revoir très facilement.

**Renseignements : Centre Images – Julie Guillamot**  
julie.guillamot@centreimages.fr – 02 47 56 08 08

<sup>(1)</sup> Centre Images est l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel. Depuis 2006, cet établissement public a pour mission la sauvegarde des films amateurs et professionnels tournés en région Centre depuis les débuts du cinéma. Les films sont catalogués, numérisés et diffusés lors de projections ou d'expositions et depuis quelques mois à travers le site ciclic.fr

## Histoire d'avant

# Conjuguer nature et détente

Inaugurée en 1987, l'actuelle base de plein air et de loisirs de Chalette permet de disposer d'un espace libre offrant à ses usagers les possibilités d'expression les plus variées allant de la détente à la pratique d'activités sportives, culturelles et ce, dans un cadre naturel préservé du bruit. Retour sur l'histoire de la création d'un lieu incontournable sur la ville...

La création d'une base de loisirs a été décidée par les élus de la ville de Chalette dans les années 1972 /1973 sur les terrains faisant l'objet d'une autorisation d'exploitation de carrières de graviers et de sable par la Société Ciment Route. Les travaux d'extraction de matériaux ont donné naissance à un plan d'eau de 40 hectares. Trois ans plus tard, un architecte paysagiste est alors chargé d'élaborer sur et autour de ce plan d'eau un aménagement d'ensemble, prévoyant notamment une base de voile, une baignade, une aire de pique-nique, des aires de jeux, de promenade, des espaces verts ou encore une zone de pêche. Sur la base de cette étude, des travaux d'aménagement ont été entrepris progressivement. Le 28 juin 1987, le maire et conseiller général de l'époque, Jean Louis, coupe le ruban de la plage de Chalette, au cours d'une nouvelle fête au lac : « La fête de la nature ». Michel Kister, 1<sup>er</sup> adjoint est le premier à nager dans une eau à 18°degrés !

### Le succès est immédiat !

Lors des mois de juillet et août de cette même année, plus de 30 000 personnes fréquentent cet équipement municipal entièrement gratuit.

D'avril à la fin du mois d'août 1990, près de 15 000 personnes se retrouvent sur la base de loisirs, à l'occasion de différents événements et activités organisés soit par la Ville soit par les associations (Fête de la Nature ; Fête des Libertés ; inau-

guration du parcours de santé ; Foire à la brocante ; Fête des Portugais et de la musique ; Son et lumière (lac) : Festival de folklore ; 14 juillet et fête des associations (feu d'artifice) ; Fête slave ; Pique-nique (UNRPA – Vésines)...

A ce chiffre il convient d'ajouter la fréquentation journalière durant la période de printemps et d'été par les pêcheurs, des visiteurs individuels venant pique-niquer en famille, ceux venant faire une promenade autour de la base de loisirs. Dans le même temps, la Ville en faisant l'acquisition d'un bateau donne la possibilité de pratiquer le tourisme fluvial sur les canaux de Briare et du Loing (plus de 3 000 personnes y participent).

### Au fil des années, les mutations se poursuivent...

L'augmentation de la fréquentation fait naître de nouveaux besoins. Dans ce cadre, sont alors réalisés deux parkings supplémentaires (l'un à proximité du théâtre de verdure, un second à l'entrée de la base de loisirs). Le 1<sup>er</sup> mai 1995, un équipement à caractère privé destiné à la restauration est effectif. Six ans plus tard, décision est prise par la Ville de reprendre en gestion « le Restaurant sur le Lac » sous la forme d'un service public industriel et commercial (SPIC). Par la suite suivront des aménagements pour les pêcheurs, les marcheurs, les cyclistes... des bâtiments pour la pratique de la voile... Enfin, depuis 2010, le site dispose d'une buvette située aux abords de la baignade. Plus de trois décennies après sa création, la base de loisirs et les équipements actuels constituent un pôle d'attraction de première importance dans l'Agglomération Montargoise pour les loisirs, la détente et l'animation sportive et culturelle. Dans le cadre d'un projet pluriannuel, la Ville va continuer l'aménagement et l'embellissement du site.

W. Le Bellec

Photo issue de la collection de M. Cachon



La baignade sur le Loing

### Quelques dates importantes...

- **1980** : Base de voile, zone de pêche, voirie et parking
- **1987** : Aire de pique-nique, baignade (tranche 1), aire de jeux enfants
- **1988** : Baignade (tranche 2) extension, parking
- **1989** : Théâtre de verdure (tranche II), nouveaux parkings, parcours de santé, assainissement baignade, activité tourisme fluvial, bateau Ville de Chalette, construction d'une parcelle permettant à partir de la base de loisirs, la promenade piétonnière le long des canaux (Briare et Orléans) et permettant aux promeneurs venant de Corquilleroy (Bûges) et de Cépoÿ d'accéder à la base de loisirs, création d'un parcours de santé
- **1991** : Construction d'une seconde passerelle enjambant le Solin qui permettra en passant sous le pont SNCF des 5 arches, d'offrir la possibilité aux Chalettois du quartier nord de notre Ville (le Lancy) d'accéder à la base de loisirs.



La baignade actuelle, été 2010



Cinéma  
«Sous les étoiles  
de Chalette»

Séances gratuites

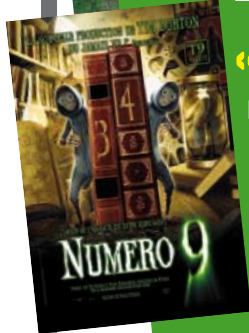
22h

Vendredi  
22 juillet 2011

Quartier du Bourg  
Programmé par le Centre Aragon

## « Numero 9 » de Shane Acker

Dans un futur proche, la Terre a été ravagée par une grande guerre entre les hommes et les puissantes machines qu'ils avaient créés. Sachant l'humanité condamnée, un scientifique crée 9 petites créatures, fragiles et sans défense à partir d'objets divers ramassés dans les décombres. Incapables de s'opposer aux machines, ils ont formé une petite communauté survivant au jour le jour dans les décombres. Mais le dernier né de cette famille, le Numéro 9 a une mission. Il détient en lui la clé de leur survie et devra convaincre ses camarades de quitter leur refuge de fortune pour s'aventurer au cœur du royaume des machines. Ce qu'ils vont découvrir en chemin représente peut-être le dernier espoir de l'humanité.



22h

Samedi  
30 juillet 2011

Quartier du Lancy  
Programmé par le Centre Cosson

## « fanstastic Mr Fox »

de Wes Anderson

Mr. Fox a promis à son épouse qu'il cesserait de dévaliser les poulaillers de la région pour se consacrer à des activités honnêtes. Par ambition, ce père de famille devenu chroniqueur pour le journal local se laisse à nouveau tenter par le crime et, avec l'aide du castor qui a notarié sa nouvelle tanière, dévalise trois éleveurs de volaille industriels, sans appréhender leur colère. Laquelle prend des proportions telles que tous les animaux de la prairie se retrouvent expropriés par les bulldozers, et forcés de suivre la famille Fox à travers des tunnels souterrains en quête d'un lieu sûr. Habituellement rivaux, Ash, le fils complexé de Mr. Fox, et son cousin Kris, font équipe pour sortir la ménagerie de ce mauvais pas.



14 juillet 2011

Parc de Loisirs du Lac

## Fêtes des associations

21h

1<sup>ère</sup> partie du bal populaire

à partir de 14h  
Spectacles de danse  
l'après-midi  
Restauration  
en soirée

22h30

Feu d'artifice  
et 2<sup>ème</sup> partie du bal populaire

## Brèves

**Avocat conseil :** En raison des congés annuels, la prochaine permanence de l'avocat conseil aura lieu le mercredi 28 septembre sur rendez-vous au 02 38 89 59 04 ou 59 03

**Piste de BMX :** Suite à la demande d'aide financière de la ville pour la réalisation d'une piste BMX, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) vient d'informer le maire qu'il attribuait une subvention d'équipement sportif de 75 000 € pour cette opération sous réserve que le début d'exécution du projet se réalise dans un délai de deux ans à compter de la notification de l'attribution de la subvention.

**Canicule :** En cas de canicule, la Ville de Chalette met en place un numéro d'urgence du mardi au samedi de 9 h à 16 h. Il s'agit du 02 38 93 21 61. En dehors de ces horaires et en cas de problèmes, contactez votre médecin traitant ou composez le 15 (uniquement pour les urgences). Ne pas hésiter à se faire inscrire auprès du SEMURPA, ceci permettant une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Enfin, une salle climatisée au Foyer Jacques Duclos est disponible pour tous les retraités de la ville.

**Sortie Bateau réservée aux Chalettois :** La Ville de Chalette propose à ses administrés de profiter de l'agrément d'une balade en bateau à un tarif réduit le dimanche 4 septembre au prix de 7 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants. Inscriptions obligatoires au 02 38 89 59 20 ou au 06 07 15 01 62.

**Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.) :** Durant les mois de juillet et août, les Polices municipale et nationale renouvellent l'Opération Tranquillité Vacances. Si vous partez en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence à l'une des deux polices en vous inscrivant sur la liste commune de ces deux services. Vous pouvez retirer un bulletin d'inscription à l'accueil de l'hôtel de ville ou à celui de la Police Municipale dont les bureaux sont situés au 93 rue de Villemandeur.

- **Police Municipale :** 93 rue de Villemandeur – Chalette – Tél. : 02 38 07 11 87
- **Police Nationale :** 27 rue du Port – Montargis – Tél. : 02 38 28 38 28 ou 17 (Police secours)

**Comice Agricole de Montargis :** le char de Chalette prend forme. Comme nous vous l'avions signalé, le thème retenu est celui de la paix avec tous les symboles qui s'y attachent. Depuis début mars, des dizaines de bénévoles fabriquent des fleurs en papier crépon (plus de 30 000 fleurs) qui viendront garnir des motifs tels que le blason, le drapeau de la paix, dessinés par l'infatigable M. Cotté. Aux services techniques, on travaille d'arrache-pied pour fabriquer le globe d'un diamètre d'1,65 m où viendront loger des colombes, l'arbre de la paix sur lequel on suspendra des grues de la paix multicolores, sans compter tous les habillages et finitions pour avoir un char superbe. Et, bien sûr, les centres de loisirs confectionneront une adorable ribambelle de bambins du monde entier. Et d'autres éléments viendront s'ajouter: un olivier, le mot paix décliné en plusieurs langues... Rendez-vous le dimanche 28 août pour soutenir le char de Chalette.